

ACCUEIL DU PUBLIC

L'Antenne de Justice est un service public de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, développé en partenariat avec le Ministère de la Justice.

Pour mieux connaître vos droits...
Pour un meilleur accès au Droit...
Pour une justice plus proche de vous...
L'Antenne de Justice est **ouverte à tous**.
Ses prestations sont **gratuites**
et **confidentielles**

NOS MISSIONS

Vous accueillir, vous écouter,
vous informer sur vos droits et obligations

Vous orienter vers des professionnels
du droit qui vous recevront,
à l'Antenne de Justice, sur rendez-vous

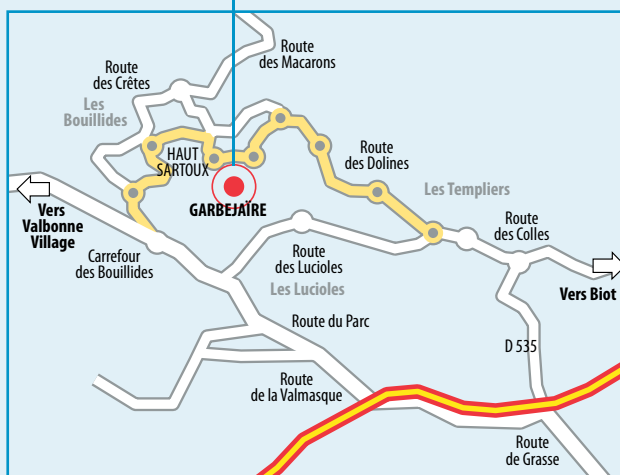
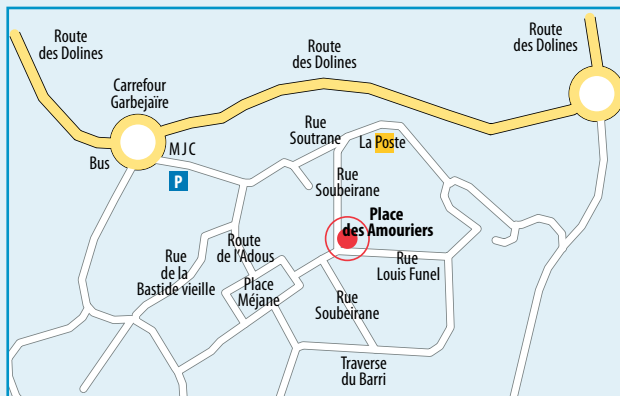
Vous assister dans l'accomplissement
de certaines démarches administratives
(aide à la constitution de dossiers
d'aide juridictionnelle...)

Litige avec autrui (particulier, entreprise...),
Victime d'une infraction,

Questions en droit social, droit du logement,
droit de la famille...

Sans rendez-vous, les coordinateurs de justice
vous accueillent, en journée continue, du lundi
au vendredi.

- Du lundi au jeudi de 9h à 17h
- Le vendredi de 9h à 18h



Accès bus : lignes envibus 9, 11, 20, 22, 100Express
Arrêt : GARBEJAIRE
<http://www.envibus.fr>

2, place des Amoureux – Garbejaire
06560 Valbonne Sophia Antipolis
Tél. 04 92 19 76 10 – Fax 04 92 19 76 11



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Antenne de Justice

Valbonne Sophia Antipolis - Biot

Accueillir
Écouter
Informer
Orienter
sur vos droits
et obligations



FORTS DE NOTRE UNITÉ, RICHES DE NOTRE DIVERSITÉ

ANTIBES JUAN-LES-PINS, LE BAR-SUR-LOUP, BIOT, CAUSSOLS,
CHATEAUNEUF, COURMES, LA COLLE-SUR-LOUP, GOURDON, OPIO,
ROQUEFORT-LES-PINS, LE ROURET, SAINT-PAUL, TOURETTES-SUR-LOUP,
VALBONNESOPHIAANTIPOLIS, VALLAURIS GOLFE-JUAN, VILLENEUVE-LOUBET

Permanences gratuites

Sur rendez-vous

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT

Consultations juridiques gratuites par des avocats et des notaires :

- sur l'étendue de vos droits et obligations,
- sur les moyens de faire valoir vos droits,

<http://www.cdad-alpesmaritimes.justice.fr/>

Avocats
permanence hebdomadaire de 2 heures
sur rendez-vous

Notaires
&

Avocats spécialisés en droit du travail
permanences mensuelles

MÉDIATION FAMILIALE

(Association Médiation 06)

Faciliter le dialogue au sein des couples dans le cadre de leur séparation au bénéfice de tous et surtout des enfants.

un mardi sur deux de 9h30 à 12h30

AIDE AUX VICTIMES

(Association AVEM/HARJES)

Accueil, écoute, information et orientation des personnes victimes d'une infraction pénale ou ayant subi un préjudice dans une affaire civile.

Aide aux démarches administratives

Le lundi de 14h à 17h (aide aux victimes)
Le mercredi de 14h à 17h (aide aux démarches)

ATIAM

(Association Tutélaire des Personnes Protégées des Alpes Méridionales)

- Suivi de son public majeur sous protection.
- Information sur les différents régimes de protection, la saisine de la juridiction compétente, le rôle du tuteur.

Le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 16h.

CIDFF

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Accueil, écoute et information dans les domaines juridique, vie sociale... auprès des femmes et de leur famille.

Le vendredi de 9h30 à 16h30

ADIL

(Association Départementale d'Information sur le Logement)

Conseils sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant le logement.

Le 4^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12h.

Prendre RDV au 04 93 98 77 57

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Favoriser le règlement à l'amiable des conflits de toutes natures.

Le 2^{ème} et le 4^{ème} lundi du mois
de 9h à 11h.

MÉDIATION PÉNALE

(Association AVEM/HARJES)

Sur réquisition du Procureur de la République. Recherche d'un accord amiable entre auteur et victime d'une infraction pénale.

DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

(Association HARJES/S.M.A.V.)

Sur réquisition du Procureur de la République. Mise en œuvre de mesures alternatives aux poursuites par rappel à la loi, classement sous condition et responsabilisation des parents pour les mineurs ayant commis une infraction pénale, composition pénale.

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Unité Educative Auprès du Tribunal (UEAT)

- Information et orientation des jeunes et leur famille.
- Suivi des mesures éducatives en milieu ouvert et des mineurs incarcérés.

Centre d'Action Educative (CAE)

- Prise en charge éducative des mineurs maintenus dans leur famille (mineurs délinquants, mineurs en danger).

Sur rendez-vous

SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION

- Suivi des personnes placées sous main de justice, contrôle des obligations imposées, accompagnement et insertion.
- Information générale des familles de détenus sur le milieu carcéral.

Le mardi de 9h30 à 12h30

MESURES PRÉSENTENCIELLES

(Association AVEM/HARJES)

- Contrôles judiciaires socio-éducatifs
- Enquêtes de personnalité

Sur rendez-vous